

autre concession au Québec. On n'y voit là-bas qu'une autre preuve que le gouvernement ne s'intéresse qu'aux provinces centrales. C'est l'une des raisons principales qui fait que l'Ouest se sente de plus en plus détaché du reste du pays.

Peut-être est-ce ce qui explique, entre autres, que dans le sondage «Canada 70», dirigé par le *Telegram* de Toronto, 52 p. 100 des résidents de l'Ouest aient dit porter leur attachement et leur dévouement à leur région plutôt qu'au pays. Serait-ce parce qu'ils ont été oubliés, laissés pour compte et traités injustement? Peut-être que oui, et c'est pourquoi les liens de la Confédération n'ont jamais été si ténus. Même si les législateurs ont les meilleures intentions, toute loi qui produit de tels effets ne peut que nuire à l'unité nationale.

Je le répète, l'une des faiblesses du bill, et celle qui touche profondément la majorité dans l'Ouest du Canada, est le caractère vague de ses dispositions à l'égard des groupes ethniques minoritaires de l'ensemble du pays. Il ne prévoit aucune assurance ou garantie en ce qui concerne leur condition dans la mosaïque nationale. Il stipule simplement que leurs droits ne leur seront pas ravis, mais il n'ouvre aucune avenue à leur épanouissement culturel futur et ne leur promet aucune participation à l'essor culturel du Canada. Il les exclut et, je le soutiens, les réduit à une condition secondaire par rapport aux Canadiens d'ascendance française ou anglaise.

Si nous voulons vraiment défendre et promouvoir la théorie de la mosaïque, il faut prendre des mesures positives pour encourager, stimuler et conserver les cultures des groupes minoritaires. La mesure ne contient aucune disposition à cette fin, sauf un petit article qui indique l'existence d'autres langues et cultures.

Dans ses remarques consignées à la page 8792 du *hansard*, le chef de mon parti a suggéré qu'il y ait un préambule au bill. Nous avons proposé un amendement, qui a été rejeté. Je soutiens qu'avec une telle attitude, nous ne parviendrons à la longue qu'à obliger ce troisième groupe à se fondre dans le creuset français ou anglais, renonçant ainsi à son héritage culturel et linguistique si important pour notre société et qui lui apporte une bouffée d'air frais.

La société juste que nous a annoncée le premier ministre ne trouve aucun écho dans ce bill. L'ensemble multi-culturel qui devait constituer le nouveau Canada sous la direction de son gouvernement se trouve ramené strictement à deux cultures. Ce bill brise la

mosaïque canadienne dont on balaiera les morceaux épars une fois cette mesure mise en pratique.

Beaucoup de ceux qui ne sont ni de souche anglo-saxonne ni de souche française sont Canadiens d'élection. Ils ont pleinement accepté nos coutumes, nos institutions et notre patrimoine canadien. Ils ont toujours fait preuve de la plus grande loyauté vis-à-vis de notre pays. Or, avec cette mesure législative nous venons leur dire que par un accident de naissance et de race, ils ne peuvent aspirer à vivre comme des Canadiens à part entière. Il ne faut pas oublier, monsieur l'Orateur, que ceux dont je parle constituent un bon tiers de la population. Il est certainement de la plus haute importance que nous les intégrions pleinement à notre existence nationale, et non que nous en fassions des citoyens à temps partiel.

Dans ma circonscription de Vegreville, où la population est constituée d'environ 50 p. 100 d'Ukrainiens, 30 p. 100 d'Anglais, 7 p. 100 de Français et le reste d'autres origines ethniques, nous allons avoir un district bilingue. En tenant compte de ces chiffres, comment peut-on justifier la création d'une délimitation qui mettrait en vedette un groupe minoritaire en lui accordant des privilèges spéciaux? Je me demande s'ils sont vraiment heureux d'être choisis et de jouir de grands égards au sein d'une communauté imbuë de compréhension, de fraternité, où l'on a des égards et du respect pour son prochain, sans distinction de race, de culture, de religion ou de croyance. Leur premier mobile est de travailler de concert, sur un pied d'égalité, en tant que Canadiens, à bâtir une collectivité progressiste où règnent la bonne volonté, et un bel esprit de solidarité et d'entente. Comment les autres groupes ethniques, qui sont en majorité, réagiront-ils si pareille mesure est mise en vigueur? Cela ne peut engendrer qu'animosité et rancœur, et nuire ainsi à l'unité nationale au sein de la communauté.

Le gouvernement est persuadé que ce bill est indispensable à l'unité nationale. Moi, je crois qu'il pourrait la détruire. A mon sens, il faudrait en revenir à l'ancien concept d'une société multiculturelle. J'ai toujours cru que le meilleur moyen serait de mieux se connaître mutuellement. Le plus grand obstacle à l'unité nationale est le régionalisme auquel nous sommes contraints à cause de la façon dont le pays s'est peuplé et développé et de notre situation géographique. C'est ce régionalisme qui crée la disparité économique. Le Canada est un pays de régions, dont chacune a son passé, son caractère et ses coutumes. Ces différences régionales doivent être rationalisées si nous voulons qu'il y ait une vérita-